

communiqué « Hébergement des demandeurs d'asile »

Aujourd'hui, à l'appel de l'ADA (Accueil Demandeurs d'Asile) et de Médecins du Monde une action est menée pour interpeller l'Etat sur ses déficiences en matière de prise en charge des 335 demandeurs d'asile qui attendent une place en centre d'accueil (CADA) sur le territoire grenoblois.

Nous rappelons que la situation dramatique vécue par ces familles résulte des lois du gouvernement relatives à l'entrée et au séjour des étrangers. Cette législation conduit à laisser sur le territoire français de nombreuses familles sans toit, sans ressources et dans une précarité extrême.

La politique d'immigration conduite ces dernières années, tant au plan national qu'europpéen, laisse les départements pallier aux carences de l'Etat en matière d'hébergement des demandeurs d'asile.

Chaque jour le Conseil général de l'Isère est sollicité pour répondre à l'accueil et l'hébergement d'urgence de demandeurs d'asile. Il se substitue ainsi à l'Etat en assurant, à titre humanitaire, l'hébergement en hôtel d'un nombre croissant de familles.

Aussi, les conseillers généraux socialistes, communistes, partenaires et verts de l'Isère, soutiennent le mouvement associatif qui ne ménage pas ses efforts au quotidien et demandent à l'Etat de prendre en compte la dimension humaine du problème, d'assumer ses responsabilités en assurant effectivement l'hébergement dans des conditions décentes des demandeurs d'asile.

Christine Crifo,
Vice-présidente

Catherine Brette,
Conseillère générale déléguée

José Arias,
Vice-président

Pour le groupe des élus
Socialistes et apparentés
Du Conseil général de l'Isère

Pour le groupe des élus
Verts
Du Conseil général de l'Isère

Pour le groupe des élus
communistes
Du Conseil général de l'Isère